



カラテ
ケベック

Rapport annuel des activités 2021-2022



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

info@karatequebec.com karatequebec.com
7665, boulevard Lacordaire, Montréal (QC) H1S 2A7
Tél. : 514 252-3161

COLLABORATEURS

Les personnes suivantes ont généreusement offert de leur temps pour contribuer à la réalisation du rapport annuel des activités 2020-2021 :

- . Danny Morin
- . Gilles Renaud
- . Marya Erradi
- . Stéphane Rivest

Georges Struthers
KARATÉ QUÉBEC

Le 21 novembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|--------------|--|----|
| | Historique | 4 |
| | Mission de Karaté Québec | 5 |
| Chapitre 1. | Introduction | 6 |
| Chapitre 2. | Membres du conseil d'administration | 7 |
| Chapitre 3. | Rapports du Conseil d'administration | 8 |
| | 3.1 Rapport du président | |
| | 3.2 Rapport du trésorier | |
| Chapitre 4. | Rapport des secteurs d'activités | 9 |
| | 4.1 Équipe du Québec | |
| | 4.2 Arbitrage | |
| | 4.3 Formation PNCE | |
| | 4.4 Sport-Études | |
| | 4.5 Alliance Sport-Études | |
| Chapitre 5. | Statistiques des membres | 11 |
| Chapitre 6. | Financement du MEES | 13 |
| | 6.1 Programme de financement des fédérations sportives du Québec (PSFSQ) | |
| | 6.2 Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) | |
| | 6.3 Crédit d'impôt remboursable pour les athlètes de haut niveau | |
| | 6.4 Équipe Québec | |
| Chapitre 7. | Membres de l'équipe du Québec | 15 |
| Chapitre 8. | Athlètes identifiés 2019-2020 | 16 |
| Chapitre 9. | Compétitions locales et provinciales | 19 |
| Chapitre 10. | Compétitions nationales et internationales | 20 |
| | - Open internationale de Montréal 2022 | |
| Chapitre 11. | Conclusion | 21 |

HISTORIQUE

Le karaté est un art martial dont les origines remontent au début de notre ère. Cependant, c'est aux XIX^e et XX^e siècles que cet art martial a pris son envol en popularisant l'aspect sportif et compétitif un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, le karaté, outre ses nombreux styles, propose deux avenues à ses pratiquants, le volet traditionnel et le volet compétition.

À cet effet, Karaté Québec, seul organisme reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), veille au développement du karaté au Québec, en intervenant principalement sur le plan compétitif de cette discipline. La World Karate Federation (WKF), reconnu par le Comité international olympique (CIO), définit les règles et orientations du karaté dans le monde. À titre de membre de Karaté Canada, Karaté Québec est membre de la World Karate Federation, ce qui permet aux athlètes québécois d'intégrer le circuit officiel de compétition national et international et d'envisager une participation aux Jeux Olympique.

Karaté Québec a amorcé ses activités au mois de février 1995. Au cours de ses vingt et une années d'existence, l'association a accueilli un nombre croissant de clubs/dojos. À ce jour, elle compte plus de 5 000 membres. Soucieuse de répondre aux exigences du MEESR et des organismes en découlant, Karaté Québec s'est doté pour mandat de regrouper le plus grand nombre de pratiquants de karaté au Québec et de leur offrir des programmes, des services et des activités favorisant le développement de leur plein potentiel.

L'année 2021-2022 bouleversée comme la précédente. Nos nombreux défis à relever et les objectifs que nous donnons pour l'avenir ont servi de trame à la rédaction de ce bilan.



MISSION DE KARATÉ QUÉBEC

Karaté Québec est l'organisation de régie reconnue par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et par Karaté Canada dont la mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

Valeurs de Karaté Québec

Les valeurs inspirent et transcendent les décisions et actions de l'organisation. Karaté Québec adopte les valeurs suivantes:



*Intégrité
Respect
Ouverture
Innovation
Détermination et courage
Imputabilité et pérennité*



Karaté Québec, la voie de l'équilibre

Karaté Québec incite ses membres à pratiquer un karaté sain et équilibré. Pour ce faire, elle veille à ce que l'enseignement prodigué soit de qualité en offrant un programme de certification pour les instructeurs de dojos et des séminaires de perfectionnement. Elle fournit également un réseau de compétitions qu'elle veut juste et équitable en formant des juges et arbitres compétents, tout en assurant la sécurité de la pratique par l'encadrement d'une équipe médicale spécialisée pour les sports de combat.

Plus que tout, Karaté Québec fait en sorte que ses membres trouvent les ressources et les outils dont ils ont besoin pour continuer à faire évoluer le karaté dans leur dojo et au sein de leur communauté.

Structure

Constituée légalement en corporation à but non lucratif, le 8 février 1995, Karaté Québec est un regroupement de dojos de différents styles de karaté traditionnel non contact qui puise aux sources ancestrales du karaté-do. Un individu qui désire faire partie de Karaté Québec doit d'abord s'inscrire à un dojo affilié pour bénéficier des nombreux avantages de l'association.

Karaté Québec est autonome financièrement. Le conseil d'administration, composé de bénévoles élus en assemblée générale et s'engage à mener à bien la mission que s'est dotée Karaté Québec.

KARATÉ QUÉBEC
Le karaté à son plus haut niveau !

CHAPITRE 1

INTRODUCTION



L'année 2021-2022 en fut une année dont nous nous souviendrons encore plus longtemps que la précédente. Durant notre année financière 2021-2022 (juillet 2021 à juin 2022), toutes nos activités ont été mis sur pause pour une seconde fois! Nous n'avons pu qu'attendre et suivre les consignes sanitaires, en espérant un retour à la normale le plus rapidement possible.

Les chapitres suivants présenteront les alternatives, si possible, des différents sujets qui auraient normalement eu lieu.

Chacun des chapitres suivants présentent de nombreuses informations au cours de la saison 2021-2022 à Karaté Québec. Le chapitre 2 décrit les changements survenus au niveau des personnes impliquées au conseil d'administration de l'association. En tant qu'organisme à but non lucratif, elle est gérée par un conseil d'administration dont les personnes en poste sont élues parmi les membres de l'organisation.

Le chapitre 3 présente successivement les rapports du président de Karaté Québec, Danny Morin, et du trésorier, Stéphane Rivest. Comme tout organisme à but non lucratif, le conseil d'administration doit veiller à une saine gestion pour en assurer sa pérennité. Le chapitre 4 présente les rapports de secteurs d'activités significatifs de l'association. Les rapports de l'équipe du Québec, du comité d'arbitrage, des formations PNCE, des programmes Sport-Études et de l'Alliance Sport-Études sont présentés successivement.

Le chapitre suivant présente une description statistique des membres de Karaté Québec pour la saison 2021-2022. Par la suite, le chapitre 6 décrit les différents programmes du MEES dont bénéficient Karaté Québec, les athlètes et les entraîneurs apportant un support financier important à la poursuite de nos activités et permettre le développement du karaté et des performances de nos athlètes.

Le chapitre 7 présente les meilleurs athlètes du Québec en karaté. Par la suite, le chapitre 8 fait état du processus du programme des athlètes identifiés et des athlètes ayant réussi à se hisser parmi le groupe sélect des meilleurs athlètes du Québec en karaté.

Les deux derniers chapitres présenteraient normalement un aperçu sommaire des résultats des compétitions locales et provinciales ainsi que les compétitions nationales et internationales. Toutefois, faute de compétitions, il n'y a rien à présenter dans ces chapitres.

CHAPITRE 2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle 2021 de Karaté Québec, trois postes étaient en élection soit les postes de président, trésorier et de secrétaire.

Pour les postes de président et de trésorier, une seule candidature a été reçue dans les délais prescrits, les personnes ayant accepté d'occuper le poste pour lequel elles ont déposé leur candidature, ont été élues par acclamation pour une durée de 2 ans. Du côté de la candidature pour le poste de secrétaire, cette dernière ne répondait pas aux exigences des règlements généraux de Karaté Québec, alors elle a été rejetée. Ainsi :

- . Président : Stéphane Rivest
- . Trésorier : Danny Morin
- . Secrétaire : Aucune candidature

Vous trouverez ci-dessous les membres de Karaté Québec ayant œuvré au cours de l'année 2021-2022 ainsi que leur fonction au sein du conseil d'administration de l'association.

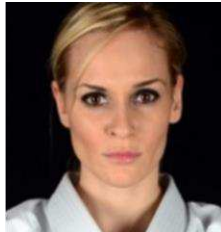
Le conseil d'administration pour l'année 2021-2022 est constitué des personnes suivantes :



Stéphane Rivest
Président



**Jean-François
Sénéchal**
1^{er} Vice-président



**Daphné Trahan-
Perreault**
2^e Vice-présidente



Danny Morin
Trésorier

Vacant
Secrétaire

Le prochain chapitre présente les rapports respectifs du président et du trésorier de Karaté Québec pour la saison 2021-2022.

CHAPITRE 3

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



3.1 **Rapport du Président** Danny Morin



Chères membres, chers membres,

Deux mots pour décrire 2021-2022 serait **PAS ENCORE**.

Pour la deuxième année consécutive de son histoire, Karaté Québec, n'a tenu aucune compétition de karaté durant toute une année. Qui aurait pensé en mars 2020 au début de cette pandémie qu'un virus aurait arrêté l'ensemble des activités de sport au Québec.

La situation actuelle a obligé les dirigeants de votre Fédération à devenir imaginatif et de trouver de nouvelles façons de faire les choses. Nous avons tout de même réalisé 1 formation PNCE en virtuel et 2 formations d'arbitrage, en virtuel aussi.

De plus, le conseil d'administration a mis en place un programme pour aider les dojos membre à retrouver leur membership d'avant pandémie. Cette aide, sous forme de réduction des frais d'affiliation, a été possible grâce à l'aide du Gouvernement du Québec et de Karaté Canada, qui ont eux aussi pris des actions pour aider notre Fédération.

Durant ce temps, le nombre de nos membres est passé de 6 426 en 2020 à 3 080 en 2021. Ceci risque d'avoir un impact sur nos activités futures. Pour ce qui est du nombre de clubs, lui aussi a subi une baisse de 15% avec cet arrêt d'activité prolongé.

D'un côté plus positif, nous avons effectué une reprise des activités au mois d'août dernier (2021) avec une sélection de l'équipe senior. Ceci, afin de participer à une sélection nationale pour l'équipe senior canadienne au début de l'année 2022.

3.2 **Rapport du Trésorier** Stéphane Rivest, CPA, CA, MGP

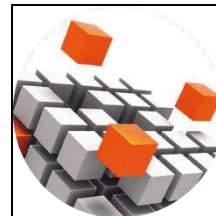


Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du Trésorier et les états financiers de Karaté Québec pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

Lors de la dernière année, Karaté Québec a grandement subi les contrecoups de la pandémie de la COVID avec une annulation de toutes ses activités et a connu une baisse de la plupart de ses sources de revenus. De plus, les impacts se sont fait sentir aussi au niveau du nombre de membres de Karaté Québec avec une baisse de plus de 65% des revenus d'affiliation. D'un autre côté le Ministère a mis en place une subvention de soutien supplémentaire aux fédérations sportives qui a permis à Karaté Québec de recevoir une aide supplémentaire d'environ 85 000\$ pour couvrir les frais fixes d'opérations. Au niveau des dépenses, étant donné l'annulation de toutes les activités, il n'y eu aucune dépense liée aux activités de l'année courante. Seules les dépenses dites fixes de la fédération ont eu lieu.

CHAPITRE 4

RAPPORT DES SECTEURS D'ACTIVITÉS



4.1 **Équipe du Québec : Rapport de l'entraîneur-chef** Par Gilles Renaud



Pour l'année 2021-2022, les championnats canadiens juniors et seniors ont malheureusement été annulés dû à la pandémie de la Covid-19. Les sélections de l'équipe n'ayant pas pu avoir lieu, il n'y a pas eu d'équipe du Québec en 2022.

Malgré l'interruption des activités et des compétitions, je tiens à remercier Karaté Québec durant cette pandémie pour nous avoir tenu informer et nous supporter durant cette période difficile.

4.2 **Arbitrage**

Réalisations 2021-2022

En restant dans l'espoir que nos compétitions pourraient reprendre incessamment, deux formations d'arbitrage ont été offertes à nos membres. Il va sans dire que les deux formations se sont déroulées dans le nouveau mode de communication en période pandémique, soit en vidéo-conférence.

Résumé des formations

1. 28 novembre 2021 – 32 participants
Formation offerte en vidéo-conférence pour les arbitres et les entraîneurs
2. 12 mars 2022 – 45 participants
Formation offerte en vidéo-conférence pour les arbitres et les entraîneurs
3. 20 mars 2022 – 16 participants
Formation offerte en vidéo-conférence pour les arbitres et les entraîneurs
4. 24 avril 2022 – 16 participants
Formation offerte en présentiel pour les arbitres
5. 3 juin 2022 – 13 participants
Formation offerte en présentiel pour les arbitres avec un grade national ou plus

4.3 **Formation PNCE**

Lors de la saison 2021-2022, il y a eu deux formations PNCE.

1. 26-27-28 novembre 2022 : PNCE Compétition-Introduction (5 participants)
2. 26+27 mars 2022 : PNCE Compétition-Introduction (10 participants)

4.4 Sport-Études

Karaté Québec dispose présentement de quatre programmes Sport-Études, un dans la région de Montréal, un dans la région de la Rive-Sud, un l'autre dans la région de l'Outaouais et le dernier dans la région de Lanaudière. Une cinquantaine d'étudiants ont pu parfaire leurs habiletés techniques et tactiques dans ces programmes afin d'élever le niveau de performances athlétiques dans leur pratique quotidienne.

Le programme dans la région de Montréal est à l'école de Mortagne à Boucherville. Ce programme est encadré par Dominic Lizotte. De son côté, le programme dans la région de l'Outaouais est situé à l'école polyvalente Nicolas-Gatineau à Gatineau et est dirigé par Denis Beaudoin. Le troisième programme regroupe des élèves provenant de 5 écoles soit les écoles Reine-Marie, Lester B. Pearson, Georges-Vanier, Édouard-Montpetit et Antoine-De-Saint-Exupéry à Montréal-Nord et est dirigé par François Persico. Le quatrième programme est situé à l'école Félix-Leclerc et est dirigé par Katarina Vadovicova

4.5 Alliance Sport-Études

Le programme Alliance Sport-Études regroupe les athlètes poursuivant leur pratique sportive compétitive au niveau collégial et universitaire. Les étudiants-athlètes inscrits au programme de l'Alliance Sport-Études bénéficient d'un statut d'étudiant-athlète reconnu dans leur établissement scolaire. Cela leur permet de recevoir des services de soutien pédagogique adaptés à leurs besoins de la part du répondant Sport-Études au sein de leur cégep, collège ou université.

Ce programme est offert dans 35 cégeps et 7 universités. Pour y être éligible, les étudiants athlètes doivent être inscrits sur la liste des athlètes identifiés de Karaté Québec (Excellence, Élite et Relève).

Ceci complète les rapports des secteurs d'activités. Le chapitre 5 présente un portrait statistique des membres collectifs et individuels de Karaté Québec de la saison 2021-2022.

CHAPITRE 5

STATISTIQUES DES MEMBRES



Ce chapitre trace un portrait statistique de la composition des membres et des clubs de Karaté Québec pour l'année 2021-2022.

Vue d'ensemble

Au cours de l'année 2021-2022, le nombre de dojos membre de Karaté Québec a légèrement augmenté passant de 109 à 113. Du côté du nombre de membres individuels, nous sommes passés de 3090 à 4547 par rapport à l'année précédente. Les membres entrevoyaient une reprise éventuelle des activités, donc un retour graduel des pratiquants.

Données régionales

Le tableau ci-dessous montre les résultats des régions entre elles.

| Région | Acro- nyme | Nb de clubs | % clubs | Nb ceintures noires | % CN | Nb de kyus | % kyus | Total | % | Moy./ club |
|---------------------------|---------------|-------------------|------------|---------------------------|---------|---------------|-----------|-------|-------|---------------|
| Abitibi- Témiscamingue | ABT | 5 | 4,4% | 13 | 1,6% | 60 | 1,6% | 73 | 1,6% | 14,6 |
| Bourassa | BOU | 4 | 3,5% | 19 | 2,4% | 148 | 3,9% | 167 | 3,7% | 41,8 |
| Capitale-Nationale | CAN | 3 | 2,7% | 14 | 1,8% | 53 | 1,4% | 67 | 1,5% | 22,3 |
| Centre-du-Québec | CDQ | 1 | 0,9% | 1 | 0,1% | 19 | 0,5% | 20 | 0,4% | 20,0 |
| Chaudière- Appalaches | CHA | 1 | 0,9% | 5 | 0,6% | 35 | 0,9% | 40 | 0,9% | 40,0 |
| Côte-Nord | CTN | 3 | 2,7% | 22 | 2,8% | 139 | 3,7% | 161 | 3,5% | 53,7 |
| Est-du-Québec | EDQ | 5 | 4,4% | 20 | 2,5% | 117 | 3,1% | 137 | 3,0% | 27,4 |
| Estrie | EST | 4 | 3,5% | 25 | 3,2% | 64 | 1,7% | 89 | 2,0% | 22,3 |
| Lanaudière | LAN | 8 | 7,1% | 63 | 7,9% | 365 | 9,7% | 428 | 9,4% | 53,5 |
| Laurentides | LAU | 12 | 10,6% | 58 | 7,3% | 322 | 8,6% | 380 | 8,4% | 31,7 |
| Laval | LAV | 4 | 3,5% | 8 | 1,0% | 63 | 1,7% | 71 | 1,6% | 17,8 |
| Lac Saint-Louis | LSL | 8 | 7,1% | 22 | 2,8% | 91 | 2,4% | 113 | 2,5% | 14,1 |
| Mauricie | MAU | 5 | 4,4% | 13 | 1,6% | 162 | 4,3% | 175 | 3,8% | 35,0 |
| Montréal | MON | 22 | 19,5% | 153 | 19,3% | 836 | 22,3% | 989 | 21,8% | 45,0 |
| Outaouais | OUT | 7 | 6,2% | 178 | 22,4% | 581 | 15,5% | 759 | 16,7% | 108,4 |
| Rive-Sud | RIS | 12 | 10,6% | 134 | 16,9% | 472 | 12,6% | 606 | 13,3% | 50,5 |
| Richelieu-Yamaska | RIY | 6 | 5,3% | 30 | 3,8% | 156 | 4,2% | 186 | 4,1% | 31,0 |
| Saguenay Lac St-Jean | SLS | 1 | 0,9% | 8 | 1,0% | 6 | 0,2% | 14 | 0,3% | 14,0 |
| Sud-Ouest | SUO | 2 | 1,8% | 7 | 0,9% | 65 | 1,7% | 72 | 1,6% | 36,0 |

| | | | | | | | | | | |
|------------------------|--|------------|--|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|-------------|
| TOTAL 2021-2022 | | 113 | | 793 | 17,4% | 3 754 | 82,6% | 4 547 | | 35,7 |
|------------------------|--|------------|--|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|-------------|

Le chapitre 6 présente le rôle essentiel du financement du MEES pour le bon fonctionnement de nos activités et fait état des principales sources de financement en provenance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CHAPITRE 6



FINANCEMENT DU MEES

Karaté Québec est fière de compter sur le financement et le soutien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour assurer son fonctionnement et répondre à l'offre de service en karaté auprès de ses membres et de la population générale.

Karaté Québec peut compter sur divers programmes dont le Programme de soutien aux fédérations sportives du Québec (PSFSQ), le Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) et le Programme Équipe Québec pour l'année 2021-2022. Ces programmes permettent, entre autres, d'assurer une permanence au bureau de Karaté Québec de manière à offrir des services à nos membres et à la population, d'assurer l'encadrement de nos entraîneurs et de nos athlètes de haut niveau ainsi que de nos officiels et bénévoles afin de faciliter l'organisation d'événements sportifs et le développement des athlètes en karaté.

6.1 Programme de financement aux fédérations sportives du Québec (PSFSQ)

Les objectifs du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ) sont de :

- soutenir les fédérations à titre de maîtres d'œuvre du développement de leurs disciplines;
- soutenir les fédérations dans la réalisation de leurs activités liées aux responsabilités qui leur sont généralement reconnues;
- favoriser la pratique sportive du plus grand nombre de personnes possible, sous toutes ses formes (initiation, récréation, compétition et excellence).

Le programme s'adresse aux fédérations reconnues par le Ministère dont le taux d'autofinancement au terme de l'exercice financier précédent était d'au moins 40 % et qui ne bénéficient pas, pour leur fonctionnement, d'un soutien financier provenant d'un autre programme du Ministère.

L'objectif principal du PSFSQ est de soutenir les fédérations sportives québécoises pour leurs activités courantes. Ainsi, des demandes d'assistance financière sont valables sur un plan triennal. Le plan triennal actuel s'échelonne pour le cycle 2017-2021.

Dans le cadre du PSFSQ pour l'année 2021-2022, Karaté Québec a reçu un montant de 131 363\$ du MEES pour le déroulement de ses activités.

6.2 Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)

L'objectif du Programme de soutien au développement de l'excellence sportive (PSDE) est de soutenir financièrement des fédérations québécoises de régie sportive dans leurs démarches visant à atteindre les plus hauts sommets de la performance dans les disciplines qu'elles régissent, afin d'améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale.

Ce soutien financier est accordé aux organismes qui sont reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en vertu des règles de reconnaissance des organismes québécois de régie sportive, qu'ils soient financés ou non dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises.

Les montants minimaux de subvention accordés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux fédérations sportives pour le développement de l'excellence sont fixés pour quatre ans.

Dans le cadre du PSDE pour l'année 2021-2022, Karaté Québec a reçu une somme de 61 500 \$ du MEES dans le cadre de ce programme. Les règles et les normes du PSDE visent à faire en sorte que le soutien financier accordé pour chacun des sports soit proportionnel au degré d'intérêt pour le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à investir dans le développement de l'excellence de ce sport.

6.3 Crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau

Un athlète résidant au Québec et identifié par sa fédération sportive québécoise auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut avoir droit, pour l'année fiscale visée, à un crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau.

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera directement aux athlètes les attestations officielles à joindre à la déclaration de revenus. Il est donc très important que les athlètes portent à l'attention de leur fédération sportive québécoise, leurs changements d'adresse.

Selon le statut accordé à l'athlète (Relève, Élite, Excellence), celui-ci pourra disposer d'un crédit d'impôt de 2 000\$ ou 4 000\$ si le statut accordé est maintenu pour l'ensemble de la période visée.

6.4 Équipe Québec

Afin d'assurer aux athlètes et entraîneurs québécois le soutien financier et l'encadrement professionnel requis pour favoriser leurs chances de succès sur la scène internationale, le gouvernement du Québec a mis sur pied le Programme Équipe Québec.

Le Programme Équipe Québec vise à offrir aux athlètes québécois un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement. Il consiste à assurer aux athlètes qui évoluent sur la scène internationale le soutien financier et l'encadrement professionnel requis pour favoriser leurs chances de succès à ce niveau. Aussi, Équipe Québec vise à fournir un appui financier aux entraîneurs qui encadrent l'élite sportive québécoise afin d'améliorer leurs conditions de travail, et ainsi participer à la professionnalisation du travail d'entraîneur d'athlètes de haut niveau.

Dans le cadre du programme Équipe Québec, quatre athlètes de Karaté Québec, identifiés Excellence, ont bénéficié de ce programme. Grâce à ce programme, ces athlètes ont reçu un appui financier, afin qu'ils puissent bénéficier de plus grandes possibilités d'entraînement ainsi que d'un meilleur encadrement.

Les deux athlètes ayant obtenu le statut *Excellence* pour Karaté Québec en 2021-2022 sont :

- . Maxym-Olivier Rivest
- . Nicholas-Patrick Rivest

De la même façon, les entraîneurs de ces athlètes, peuvent bénéficier d'un appui financier afin d'améliorer leurs conditions de travail et de renforcer l'encadrement qu'ils offrent à ces athlètes de haut niveau. Ces conditions sont nécessaires pour favoriser les chances de succès de ces derniers à l'échelle nationale et internationale.

Dans le chapitre 7, pour l'année 2021-2022, il n'y a pas eu d'athlètes sur l'équipe du Québec suite à l'arrêt des activités sportives.

CHAPITRE 7

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC



Les activités relatives à la sélection de l'équipe du Québec n'ayant pas eu lieu dû à la pandémie, il n'y a pas eu d'équipe pour la période 2021-2022.

CHAPITRE 8

ATHLÈTES IDENTIFIÉS 2021-2022



Karaté Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) établit le classement annuel des athlètes identifiés en karaté. Ce classement sert à identifier les athlètes ayant réalisés les meilleures performances à une série de compétitions au cours d'une période de douze mois selon un calendrier déterminé. Les meilleurs athlètes se voient accordés un statut leur donnant droit à un crédit d'impôts servant à les aider financièrement dans leur poursuite vers l'excellence sportive en karaté.

Le MEES et Karaté Québec reconnaissent trois niveaux de statut pour les athlètes en karaté : *Excellence*, *Élite* et *Relève*. Deux avenues s'offrent aux athlètes pour l'obtention d'un statut *Excellence*. Ce statut peut provenir de l'octroi d'un brevet de Karaté Canada (en collaboration avec Sport Canada) ou par une demande de reconnaissance d'un athlète Senior auprès du MEES. Que le statut *Excellence* provienne de l'un ou l'autre des organismes mentionnés, l'athlète dispose des mêmes droits et privilèges reliés à ce statut.

Aussi, Karaté Québec s'est vu octroyé le droit par le MEES, d'identifier 6 athlètes *Élite* et 8 athlètes *Relève*, masculin et féminin, soit 12 athlètes *Élite* et 16 athlètes *Relève*, chaque année. Ces athlètes sont identifiés en fonction des points accumulés lors de compétitions s'échelonnant sur une période de 12 mois.

Les compétitions servant à l'établissement du classement annuel sont les suivantes :

Cadet - Junior

- Sélections de l'équipe du Québec
- Championnat canadien
- Championnat panaméricain Junior
- Coupe Amérique du Nord
- Championnat du monde Cadet – Junior

U21 - Sénior

- Sélections de l'équipe du Québec
- Championnat canadien
- Coupe Amérique du Nord
- Championnat panaméricain Senior
- Championnat du monde Senior
- Jeux panaméricains

Chaque athlète ayant participé aux compétitions servant à l'établissement des statuts tout en ayant réalisé des performances appropriées, y recevra un certain nombre de points. Les points sont cumulés distinctement pour chaque catégorie d'âge (jeunesse, cadet, junior, U21, senior), d'épreuves (kata, kumite, open ou équipe) et de poids.

Ainsi, les points cumulés en kata ne sont pas additionnés avec les points en kumite et, de la même façon, les points accumulés à titre de junior ne sont pas accumulés avec les points obtenus à titre de senior, par exemple. Aussi, les points reçus dans une catégorie de poids ne peuvent s'additionner à ceux d'une autre catégorie de poids même si les deux épreuves sont réalisées dans une même catégorie d'âge.

Le nombre de points accordés à chaque athlète est fonction de sa performance finale lors d'une épreuve à une compétition. Ainsi, une première place donne plus de points qu'une seconde ou une troisième position. Lors de certaines compétitions, des points de participation sont accordés pour la seule présence de l'athlète à l'événement (ex. : championnat du monde) sans égard à sa performance. Cependant, si l'athlète a réalisé une performance lui accordant des points pour l'obtention d'une médaille, les points de participation ne seront pas comptabilisés.

Plus la compétition est de grande envergure, plus les points accordés aux participants sont élevés (ex. : championnat panaméricain versus championnat canadien). Aussi, il est fréquent aussi de

voir certains athlètes obtenir des points dans les épreuves de kata et de kumite ainsi que dans plus d'une catégorie d'âge ou de poids. Ainsi, ces athlètes disposent de plusieurs scores différents lorsque la liste des athlètes identifiés est complétée. Cependant, seul leur meilleur score sera retenu pour établir leur rang final en rapport aux autres athlètes.

Afin d'obtenir officiellement leur statut et leur place sur cette liste, les athlètes doivent s'engager à être actifs pour la saison suivante. À ce titre, ces derniers doivent s'engager à participer à certaines compétitions et à certains événements de Karaté Québec pour la saison à venir. Les athlètes désirant prendre leur retraite de la compétition active ne seront pas retenus pour la composition de cette liste. Pour la saison 2021-2022, les athlètes recevant un statut d'athlète identifié, devrait maintenir un pourcentage de participation de 50% ou supérieur sur une base semestrielle dans les événements auxquels ils étaient éligibles selon le calendrier de Karaté Québec. Dans l'éventualité où les exigences n'étaient respectées, leur statut serait retiré. Ce faisant, les athlètes dont le classement se situait à la suite de l'athlète identifié remonteront d'un cran et la place rendue vacante à la fin de la liste, sera offerte à l'athlète du même sexe, ayant le meilleur score pourvu qu'ils respectent eux aussi les exigences prescrites. Cependant, l'année 2020, avec la pandémie mondiale qui nous touche, a créé un précédent sans équivalent dans le milieu du sport québécois.

Mis au fait de cette réalité dans le sport fédéré, le Ministère de l'Éducation de l'Enseignement Supérieur (MEES) a demandé aux fédérations sportives de soumettre un plan de contingence afin de chercher des pistes de solution à cette situation dans l'éventualité où notre processus de compilation aurait été affecté par le confinement obligatoire.

Nous sommes bien conscients que le résultat final de cette compilation peut diverger de ce qui aurait pu survenir. Toutefois, ceci est l'option la plus équitable et celle qui se rapproche le plus de ce qui aurait été attendu dans des circonstances comparables. Le fait de ne pouvoir disposer de compétitions majeures pour les athlètes seniors et donc de ne pouvoir disposer d'une comparaison équitable pour eux (championnat canadien et championnat panaméricain senior) était donc une option à laisser de côté. Enfin, selon les exigences du MEES, il ne nous était pas possible d'utiliser d'autres compétitions que celles approuvées dans le DLTA de Karaté Québec pour ce programme.

Ainsi, nous vous présentons la cohorte 2021 du programme des athlètes identifiés en cette année hors-du-commun. De plus, comme par le passé, la liste pourrait changer dans la mesure où certains athlètes pourraient obtenir un statut Excellence ou perdre leur statut pour cause de retraite. Les changements seraient donc communiqués ultérieurement avec un effet qui pourrait être rétroactif.

Ainsi, pour la période du 1^{er} Mai 2021 au 30 Avril 2022, les athlètes suivants ont détenu, en totalité ou en partie de cette période, un statut d'athlète identifié.

EXCELLENCE

Maxym-Olivier Rivest
Nicholas Patrick Rivest

ÉLITE

Jérémy Chenard
William Claveau
Jérémi Lahaie
Ahmed Mouloudj
Alexandre-Benjamin Rivest
Alexandre St-Arneault

RELÈVE

Yahya Alem
Nicolas Bisson
Emile Desrosiers
Youri P. Lavoie
Noël Ngandui
Steven-Jonathan Savard-Gobard
Nicolas Thibault
Guillaume Tremblay

EXCELLENCE

ÉLITE

Véronique Carrière
Sophiat-Gracias Halidi
Yamina Lahyanssa
Christina Lemoyne-Elliot
Léa Morin
Mégan Rochette

RELÈVE

Mélissa Baillargeon
Justine Beauchesne-Blanchet
Joannie Lévesque
Myriam Mokarnia
Maroua Mokdad
Laurence Morin
Audrey Poirier
Daphné Trahan-Perreault

Félicitations à tous ces athlètes pour leurs performances remarquables et pour leur implication continue pour le développement du karaté au Québec.

Le chapitre suivant aborde les activités de compétition locale et provinciale de Karaté Québec au cours de l'année 2021-2022.

CHAPITRE 9

COMPÉTITIONS LOCALES ET PROVINCIALES



Karaté Québec organise plusieurs compétitions pour l'ensemble de ses membres. L'année 2021-2022, a fait exception à la règle. La pandémie et les restrictions sanitaires ont empêché la tenue de compétition durant cette période au Québec.

CHAPITRE 10

COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES



Karaté Québec organise plusieurs compétitions pour l'ensemble de ses membres. L'année 2021-2022, a fait exception à la règle. Dû à la pandémie et les restrictions sanitaires, il n'a été possible d'organiser qu'une seule compétition durant cette période au Québec.

OPEN INTERNATIONAL DE MONTRÉAL – Montréal

4 + 5 juin 2022

Lors de l'édition 2022, les karatékas du Canada, de l'Algérie, de l'Inde et de l'Iran se sont réunis au Complexe sportif Claude-Robillard à Montréal pour le dernier événement de la saison de Karaté Québec. Plus de 540 athlètes de 8 ans et plus ont rivalisé d'adresse en kata et en combat dans les diverses catégories.

Cette compétition « ouverte » permet aussi à tous les karatékas intéressés, membres et non-membres de Karaté Québec, d'y participer et de rencontrer des athlètes et des compétiteurs de tous styles de karaté selon la réglementation de la WKF (World Karate Federation).

Pour l'édition 2022, dans les catégories Cadet et plus, les participants pouvaient choisir entre une division Développement ou Élite. Ceci permettait aux compétiteurs de tout niveau de trouver karatéka à son pied, si on peut dire. De plus, des bourses pour un total de 5 000\$ étaient offertes aux médaillés d'or et d'argent des catégories Kata Élite Senior et Kumite Élite Open. Les gagnants de chaque catégorie ont reçu un montant de 1000\$ et l'autre finaliste, un montant de 250\$.

CHAPITRE 11

CONCLUSION



Lors de l'assemblée générale annuelle 2021 (AGA), l'arrivée de nouveaux administrateurs a permis d'apporter de nouvelles idées et une nouvelle énergie pour poursuivre les projets en cours et le développement de nouveaux projets. Du côté des finances de l'association, Danny Morin a maintenu un œil averti et une main serrée pour s'assurer d'une gestion financière rigoureuse tout au long de l'année avec des résultats significatifs.

Dans le chapitre 4, les principaux programmes en lien avec Karaté Québec ce sont poursuivis dans le bon sens. Du côté de l'équipe du Québec, les préparatifs des entraîneurs et des athlètes n'ont pas eu lieu dû à l'annulation du championnat canadien suite à l'annonce du confinement, tant pour les athlètes du Québec que pour l'ensemble du Canada. Le comité d'arbitrage a poursuivi son mandat d'encadrement des officiels lors des compétitions ainsi que d'offre de formation pour le développement de l'équipe arbitrale avec une offre de service de cinq formations. Il y a tout de même eu deux formations PNCE durant cette période. Les programmes Sport-Études et Alliance Sport-Études offrent aux étudiants-athlètes un encadrement leur permettant de poursuivre la pratique compétitive de leur sport et de leurs études à la fois, aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Le chapitre 5 présente un aperçu des membres individuels et collectifs de Karaté Québec. La division des membres collectifs par région a permis de mieux distinguer les différences entre les clubs de différentes dimensions de même que la distribution géographique de chacun d'eux. Comme mentionné dans le chapitre 6, le financement du MEES joue toujours un rôle important pour le bon fonctionnement de Karaté Québec. Nous devons continuer à développer notre organisation, nos programmes et nos services ainsi que trouver des moyens d'accroître notre efficience.

Le chapitre 7, au sujet des membres de l'équipe du Québec, n'a rien à rapporter à ce sujet. Le chapitre 8, de son côté, présente les athlètes identifiés pour l'année 2021-2022.

Ceci complète donc une 27^e année pour Karaté Québec depuis sa reconnaissance en 1995. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis ce temps et d'autres défis restent à relever, notamment le rassemblement d'un plus grand nombre de dojos de karaté dans chacune des régions déjà actives en plus des régions encore sans dojos reconnus par l'association.

Bref une année qui se termine avant de reprendre la suivante. De belles années encore à venir. À la prochaine.

Sur ce, bonne saison 2022-2023!